



**Commissariat aux Comptes**  
**Isabelle CANTA sarl**  
*Commissaire aux comptes*  
*Inscrite sur la liste de la Cour d'Appel d'Aix en Provence*

**COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES**  
**ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**Siège social : 3, Alfred Mortier**  
**06000 NICE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITE DEPARTEMENTAL  
DES ALPES MARITIMES DE  
LA LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER  
3, rue Alfred Mortier  
06000 NICE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 31.12.2021**

Aux membres de l'association,

*Opinion*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Département des Alpes Maritimes, de l'association Ligue Nationale Contre Le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### *Justification des appréciations*

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Fonds dédiés, legs et dons

Dans le cadre de l'application des principes comptables, nous avons été conduits à examiner les règles de comptabilisation des legs versés à l'association et le rapprochement avec les documents justificatifs. Le montant des legs accordés est exposé dans la note « Fonds dédiés » de l'annexe.



### Valeurs mobilières de placement et livrets

Par ailleurs, nous avons été conduits à examiner les règles de comptabilisation des valeurs mobilières de placement et livrets contractés par l'association et le rapprochement de leur valorisation avec les documents bancaires. Le montant correspondant est inscrit dans la note « Valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

### Subventions versées par le Comité Départemental

Enfin, chaque année le Comité Départemental décide d'octroyer des subventions à des organismes divers dans le domaine social notamment, qui doivent passer au préalable par le Bureau National. Nous avons contrôlé que les versements avaient été faits en conformité avec l'avis donné par le Comité d'attribution.

### *Vérifications spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous avons notamment contrôlé le correct report des données comptables au compte emplois ressources.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### *Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le conseil d'administration.



## *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

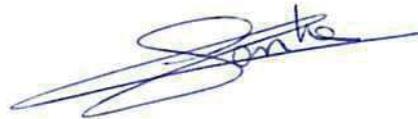


incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice,  
Le 31/03/2022

Isabelle CANTA  
Commissaire aux Comptes  
Pour la SARL COMMISSARIAT  
AUX COMPTES ISABELLE  
CANTA



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>11 249.22</b>	<b>(1 249.22)</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 249.22	(1 249.22)	10 000.00	10 000.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>527 645.02</b>	<b>(365 442.85)</b>	<b>162 202.17</b>	<b>185 957.34</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	527 645.02	(365 442.85)	162 202.17	185 957.34
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>1 016 875.00</b>		<b>1 016 875.00</b>	<b>1 013 650.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	5 493.00		5 493.00	5 418.00
Autres titres immobilisés	1 000 332.00		1 000 332.00	1 000 332.00
Prêts	3 150.00		3 150.00	
Autres immobilisations financières	7 900.00		7 900.00	7 900.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>1 555 769.24</b>	<b>(366 692.07)</b>	<b>1 189 077.17</b>	<b>1 209 607.34</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES</b>	<b>7 707.22</b>		<b>7 707.22</b>	<b>3 095.00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>609 078.21</b>		<b>609 078.21</b>	<b>542 986.38</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 687.49		13 687.49	4 173.34
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	595 390.72		595 390.72	538 813.04
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 671 221.16</b>		<b>1 671 221.16</b>	<b>2 033 530.68</b>
Valeurs mobilières de placement	558 811.00		558 811.00	565 611.13
Disponibilités	1 112 410.16		1 112 410.16	1 467 919.55
Charges constatées d'avance	9 827.22		9 827.22	10 829.64
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>2 297 833.81</b>		<b>2 297 833.81</b>	<b>2 590 441.70</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 853 603.05</b>	<b>(366 692.07)</b>	<b>3 486 910.98</b>	<b>3 800 049.04</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 078 619.75	5 078 619.75
Réserves statutaires ou contractuelles	3 846 821.90	3 846 821.90
Réserves pour projet de l'entité	1 231 797.85	1 231 797.85
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 853 781.74)	(1 439 001.83)
Excédent ou déficit de l'exercice	(384 692.23)	(414 779.91)
Situation nette (sous total)	2 840 145.78	3 224 838.01
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	212 145.51	212 145.51
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>3 052 291.29</b>	<b>3 436 983.52</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	95 571.02	97 010.94
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>95 571.02</b>	<b>97 010.94</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 094.00	8 192.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>9 094.00</b>	<b>8 192.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>329 954.67</b>	<b>257 862.58</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 485.72	156 183.85
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	65 708.35	69 849.89
Dettes fiscales	22 734.00	28 274.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 026.60	3 554.84
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>329 954.67</b>	<b>257 862.58</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 486 910.98</b>	<b>3 800 049.04</b>



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	54 240.00	54 168.00	72.00	0.13 %
Ventes de biens et services	119 273.86	96 880.25	22 393.61	23.11 %
Ventes de biens dont ventes de dons en nature	782.30	152.00	630.30	
Ventes de prestations de service dont parrainages	118 491.56 4 552.19	96 728.25	21 763.31 4 552.19	22.50 %
Concours publics et subventions d'exploitation	74 300.00	76 691.07	(2 391.07)	-3.12 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	606 345.71	760 972.30	(154 626.59)	-20.32 %
Dons manuels	574 045.71	522 650.14	51 395.57	9.83 %
Mécénats	32 300.00	12 899.42	19 400.58	
Legs, donations et assurances-vie		225 422.74	(225 422.74)	
Contributions financières reçues	341 123.10	12 280.00	328 843.10	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 801.01	8 035.60	(6 234.59)	-77.59 %
Utilisations des fonds dédiés	1 439.92	64 374.50	(62 934.58)	-97.76 %
Autres produits	234.46	186.52	47.94	25.70 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 198 758.06</b>	<b>1 073 588.24</b>	<b>125 169.82</b>	<b>11.66 %</b>
Achats de marchandises	1 460.47	1 468.33	(7.86)	-0.54 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	599 673.31	559 428.53	40 244.78	7.19 %
Aides financières	331 802.53	313 232.19	18 570.34	5.93 %
Impôts, taxes et versements assimilés	31 669.79	32 577.10	(907.31)	-2.79 %
Salaires et traitements	404 312.49	392 783.23	11 529.26	2.94 %
Charges sociales	166 860.08	144 829.64	22 030.44	15.21 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34 005.17	29 887.17	4 118.00	13.78 %
Report en fonds dédiés		8 764.42	(8 764.42)	
Autres charges	51 391.59	48 826.39	2 565.20	5.25 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 621 175.43</b>	<b>1 531 797.00</b>	<b>89 378.43</b>	<b>5.83 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(422 417.37)</b>	<b>(458 208.76)</b>	<b>35 791.39</b>	<b>-7.81 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	38 029.14	46 309.85	(8 280.71)	-17.88 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>38 029.14</b>	<b>46 309.85</b>	<b>(8 280.71)</b>	<b>-17.88 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>38 029.14</b>	<b>46 309.85</b>	<b>(8 280.71)</b>	<b>-17.88 %</b>



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(384 388.23)</b>	<b>(411 898.91)</b>	<b>27 510.68</b>	<b>-6.68 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		76.00	(76.00)	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>76.00</b>	<b>(76.00)</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(76.00)</b>	<b>76.00</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	304.00	2 805.00	(2 501.00)	-89.16 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 236 787.20</b>	<b>1 119 898.09</b>	<b>116 889.11</b>	<b>10.44 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 621 479.43</b>	<b>1 534 678.00</b>	<b>86 801.43</b>	<b>5.66 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(384 692.23)</b>	<b>(414 779.91)</b>	<b>30 087.68</b>	<b>-7.25 %</b>
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		2 825.29 2 519.77 13 309.30	(2 825.29) (2 519.77) (734.31)	-5.52 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>12 574.99</b>	<b>18 654.36</b>	<b>(6 079.37)</b>	<b>-32.59 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		385.50 12 189.49 2 746.02 15 908.34	(2 360.52) (3 718.85)	-85.96 % -23.38 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>12 574.99</b>	<b>18 654.36</b>	<b>(6 079.37)</b>	<b>-32.59 %</b>
NON AFFECTÉS				





**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**



## TABLE DES MATIERES

	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	15
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>17</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20



4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	21
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	21
4.3.2	Missions sociales.....	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	22
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation .....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes .....	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	28
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	28
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public .....	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le 15 avril 2021 Thierry PATTOU est devenu président de la Ligue contre le cancer du comité des Alpes Maritimes. Il succède au Professeur Maurice SCHNEIDER à l'issue de sa fin de son mandat de président.
- La crise sanitaire liée à la COVID a impacté la collecte de don tant par les particuliers que les professionnels.

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et de fermer ses établissements recevant du public jusqu'à mai 2021. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comité par cet événement. Au cas où des difficultés financières apparaîtraient, des dispositions d'aides par le siège pour maintenir la continuité d'exploitation ont d'ores et déjà été prises au sein de la Ligue.

2022, devrait enregistrer une augmentation des dons.



## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	11 249			11 249
Immobilisations corporelles	518 297	9 348		527 645
Immobilisations financières	1 013 650	3 375	150	1 016 875
<b>Total</b>	<b>1 543 196</b>	<b>12 723</b>	<b>150</b>	<b>1 555 769</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »



Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 348</b>	<b>0</b>
Réparation chauffage	9 348	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 375</b>	<b>150</b>
Prêt	3 300	150
Part CA	75	
<b>Total</b>	<b>12 723</b>	<b>150</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

		Base amortissement	Amortissement debut d'exercice	Amortissement de l'année	Cumul amortissement	VNC
20 500 000	Logiciel	1 249	1 249		1 249	0
21 811 000	Amenagement Bureau	428 213	271 914	21 486	293 400	134 813
21 820 000	Materiel de Transport	34 495	10 396	8 522	18 918	15 577
21 831 000	Materiel de bureau Informatique	10 865	10 774	91	10 865	0
21 841 000	Mobilier	44 724	41 708	384	42 092	2 633
					0	
	<b>totaux</b>	<b>519 546</b>	<b>336 041</b>	<b>30 483</b>	<b>366 523</b>	<b>153 023</b>





### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
1 000 332			1 000 332
5 418	75		5 493
0	3 300	150	3 150
7 900			7 900
<b>1 013 650</b>	<b>3 375</b>	<b>150</b>	<b>1 016 875</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:	Neant		
- Véhicule	neant		
- Matériel de bureau	neant		
- Autres	neant		
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	7 900		7 900
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	13 687	9 680	4 007
→ Autres Créances	137 167	135 167	2 000
→ Créances reçues par legs ou donations	458 224	441 011	17 213
→ Charges constatées d'avance	9 827	9 827	
<b>Total</b>	<b>626 805</b>	<b>595 685</b>	<b>31 120</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	558 811	558 811			
<b>Total</b>	<b>558 811</b>	<b>558 811</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	240 103	586
Livrets et comptes épargne	818 565	1 578
Caisse	7 195	
Valeur à l'encaissement	34 078	
Interet courus	12 469	
<b>Total</b>	<b>1 112 410</b>	<b>2 164</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
4011 Divers Débiteurs	165	229
4091 Fournisseurs Acomptes	7 707	3 095
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
4110 et 4112 factures à encaisser (verres et divers comité et ligue nationale)	13 687	4 173
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
451101 Legs à recevoir en conciliation	458 224	441 011
45121100 Dons 2021 à recevoir du siege	107 060	57 257
451 21 Dons facebook comité	477	380
<b>Autres créances</b>		
46810 Subvention collectivité	20 000	12 000
468801 Don marketing Divers	2 000	12 000
4387 Remboursement caisse sociales	3 921	14 676
<b>Disponibilités</b>		
51857 interet courrus placements	12 468	11 269
<b>Total</b>	<b>625 709</b>	<b>556 090</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Divers bureautique	2096	7 605
Assurance	3 435	3 223
Divers service comptable	4 296	
...		
...		
<b>Total</b>	<b>9 827</b>	<b>10 828</b>



### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires	3 846 822								3 846 822	
→ Fonds de réserve générale	1 231 798								1 231 798	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>	-1 439 002						-414 780		-1 853 782	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-414 780		414 780	414 780			-384 692		-384 692	
<b>Subventions d'investissement</b>	212 146								212 146	
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>3 436 984</b>		<b>414 780</b>	<b>414 780</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-799 472</b>	<b>0</b>	<b>3 052 292</b>	





### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	8 192	902		9 094
→				
<b>Total</b>	<b>8 192</b>	<b>902</b>	<b>0</b>	<b>9 094</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 486	204 198	17 288	
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	88 442	88 442		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	20 027	16 240	3 787	
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>329 955</b>	<b>308 880</b>	<b>21 075</b>	<b>-</b>



### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>20 880</b>	<b>25 357</b>
→ Impôt sur les sociétés	304	2 805
→ Taxe sur les salaires	19 945	22 552
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	631	
<b>Dettes sociales :</b>	<b>67 562</b>	<b>72 767</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	13 730	17 474
→ Caisse de retraite	4 034	5 738
→ Caisse de prévoyance	2 714	3 581
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	3 553	2 433
→ Dettes congés à payer	28 226	28 052
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	13 451	12 572
→ Prélèvement à la source	1 854	2 917
<b>Total</b>	<b>88 442</b>	<b>98 124</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>20 978</b>	<b>17 689</b>
→ FNP - Factures non parvenues	20 978	17 689
...		
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>20 026</b>	<b>3 555</b>
Frais à rembourser	3 831	3 555
Financement recherche à payer	16 195	
<b>Total</b>	<b>41 004</b>	<b>21 244</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Neant



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Les emplois :

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DES ALPES MARITIMES		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>885 736,66</b>	<b>811 488,15</b>	<b>924 300,01</b>	<b>849 254,50</b>		
1.1 Réalisées en France	885 736,66	811 488,15	924 300,01	849 254,50		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	682 643,28	608 394,77	723 715,51	648 670,00		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	203 093,38	203 093,38	200 584,50	200 584,50		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>383 266,54</b>	<b>375 727,07</b>	<b>260 477,10</b>	<b>260 477,10</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	358 436,19	350 896,72	222 709,92	222 709,92		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	24 830,35	24 830,35	37 767,18	37 767,18		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>348 904,38</b>	<b>326 307,14</b>	<b>338 331,47</b>	<b>336 844,95</b>		
3.1 Frais d'information et de communication	112 233,27	112 187,10	111 133,05	111 133,05		
3.2 Frais de fonctionnement	205 512,81	182 961,74	196 939,04	195 452,52		
3.3 Autres charges	31 158,30	31 158,30	30 259,38	30 259,38		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 267,85</b>	<b>3 267,85</b>				
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>304,00</b>		<b>2 805,00</b>			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>8 764,42</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 621 479,43</b>	<b>1 516 790,21</b>	<b>1 534 678,00</b>	<b>1 446 576,55</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-384 692,21</b>		<b>-414 779,91</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6 458,99</b>	<b>6 458,99</b>	<b>11 378,22</b>	<b>11 378,22</b>
Réalisées en France	6 458,99	6 458,99	11 378,22	11 378,22
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 233,79</b>	<b>2 233,79</b>	<b>4 607,82</b>	<b>4 607,82</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 882,21</b>	<b>3 882,21</b>	<b>2 668,32</b>	<b>2 668,32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 574,99</b>	<b>12 574,99</b>	<b>18 654,36</b>	<b>18 654,36</b>

## Les ressources

LA LIQUE National Cancer	REPORTING - COMITÉ DES ALPES MARITIMES		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1.	<b>PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-1 130 962,06	-1 130 962,06	-960 610,40	-960 610,40
1.1	Cotisations sans contrepartie		-54 240,00	-54 240,00	-54 168,00	-54 168,00
1.2	Dons, legs et mécénat		-606 345,71	-606 345,71	-760 972,30	-760 972,30
1.3	Autres produits liés à la générosité du public		-470 376,35	-470 376,35	-145 470,10	-145 470,10
2.	<b>PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-30 085,22		-12 152,12	
2.1	Cotisations avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises		-4 552,19			
2.3	Contributions financières sans contrepartie		-23 497,56		-10 000,00	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public		-2 035,47		-2 152,12	
3.	<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		-74 300,00		-76 691,07	
4.	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				-6 070,00	-6 070,00
5.	<b>UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		-1 439,92		-64 374,50	-42 308,08
<b>TOTAL</b>			<b>-1 236 787,20</b>	<b>-1 130 962,06</b>	<b>-1 119 898,09</b>	<b>-1 008 988,48</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020			
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-12 574,99	-12 574,99	-18 654,36	-18 654,36
	Bénévolat		-12 574,99	-12 574,99	-13 309,30	-13 309,30
	Prestations en nature				-2 519,77	-2 519,77
	Dons en nature				-2 825,29	-2 825,29
2.	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
3.	<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
<b>TOTAL</b>			<b>-12 574,99</b>	<b>-12 574,99</b>	<b>-18 654,36</b>	<b>-18 654,36</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
Legs	317 625	
Recupérations verres	111 191	68 362
Divers ventes	3 531	30 798
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
les produits financiers	38 029	46 310
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>470 376</b>	<b>145 470</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	neant	neant
Autres activités annexes	234	186
Transfert de charges ( remboursement assurance, prise en charge service civique )	1 801	1 966
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
neant	neant	neant
<b>Total</b>	<b>2 035</b>	<b>2 152</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	néant	néant
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	néant	néant
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	1 440	22 066
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		42 308
<b>Total</b>	<b>1 440</b>	<b>64 374</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante : 2/3 à l'espace ligue et 1/3 au fonctionnement. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres achats et charges externes dont loyers, assurance electricité, eau, téléphone et affranchissement	263 021	249 213	87 439	599 673
<b>Total</b>	<b>263 021</b>	<b>249 213</b>	<b>87 439</b>	<b>599 673</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	229 967	196 395
Actions d'information, de prévention et de dépistage	22 858	72 077
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	21 816	7 628
Frais de fonctionnement (dont communication)	197 241	120 171
<b>Total</b>	<b>471 882</b>	<b>396 271</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	592 941	586 552
Actions d'information, prévention, dépistage	61 917	113 112
Actions de formation	995	462
Actions de recherche	22 978	21 614
Actions autres	3 811	1 976
<b>Total</b>	<b>682 642</b>	<b>723 716</b>
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		28 276
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	203 093	172 308
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>203 093</b>	<b>200 584</b>

### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

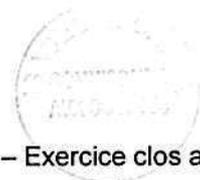
Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».



Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	112 233	111 133
Frais de gestion:	178 646	174 901
Formation administratif	53	
Impôts et taxes	10 467	7 855
Cotisation statutaire	16 346	14 183
charges financières	421	339
Dotations amortissement	30 737	29 887
charges exceptionnelles		33
<b>Total</b>	<b>348 903</b>	<b>338 331</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	56 339	57 779
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	39 232	39 232
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>95 571</b>	<b>97 011</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	12 575	13 309
Prestation	Tarif négocié		2 520
dons en nature			2 825
	<b>Total</b>	<b>12 575</b>	<b>18 654</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses





TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Contributions volontaires	6 458		2 234	3 882	12 574
<b>TOTAL</b>	<b>6 458</b>	<b>0</b>	<b>2 234</b>	<b>3 882</b>	<b>12 574</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	8 160
Autres missions	Néant
<b>Total</b>	<b>8 160</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
Neant	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
neant	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>



## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



Détails

EMPLOIS PAR DESTINATION CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC

TOTAL GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC

EMPLOIS DE L'EXERCICE	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>811 488,15</b>	<b>849 254,50</b>
1.1 Réalisées en France	811 488,15	849 254,50
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	608 394,77	648 670,00
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	519 526,49	513 882,44
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	61 084,69	110 740,47
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	994,75	457,52
Actions de société et politique de santé	3 811,31	1 975,85
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	22 977,53	21 613,72
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	203 093,38	200 584,50
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		28 276,42
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	203 093,38	172 308,08
<i>Programmes nationaux</i>	165 516,38	142 308,08
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	34 490,00	30 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>375 727,07</b>	<b>260 477,10</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	350 896,72	222 709,92
Frais d'appel de dons	234 785,11	128 778,63
Frais d'appel des legs	288,93	1 993,19
Frais traitements des dons	46 500,03	34 776,50
Frais de traitements des legs	2 863,63	6 048,63
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		
Activités de récupérations	66 459,02	51 030,67
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	24 830,35	37 767,18
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	24 830,35	37 767,18
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>326 307,14</b>	<b>336 844,95</b>
3.1 Frais d'information et de communication	112 187,10	111 133,05
Frais d'information et de communication externe	112 187,10	111 133,05
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	182 961,74	195 452,52
Frais de gestion	156 095,55	173 414,76
Formation administrative	53,10	
Impôts et taxes	10 467,13	7 854,58
Cotisation statutaire 10%	16 345,96	14 183,18
3.3 Autres charges	31 158,30	30 259,38
Charges financières	420,98	339,21
Dotations aux amortissements	30 737,32	29 887,17
Charges exceptionnelles		33,00
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 513 522,36</b>	<b>1 446 576,55</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 267,85</b>	
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 516 790,21</b>	<b>1 446 576,55</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6 458,99</b>	<b>11 378,22</b>
<i>Réalisées en France</i>	6 458,99	11 378,22
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 233,79</b>	<b>4 607,82</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 882,21</b>	<b>2 668,32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 574,99</b>	<b>18 654,36</b>

 006 - COMITÉ DES ALPES MARITIMES	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-1 130 962,06</b>	<b>-960 610,40</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-54 240,00	-54 168,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-606 345,71	-760 972,30
Dons manuels non affectés	-554 784,25	-478 156,26
Dons manuels affectés	-19 261,46	-44 493,88
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-225 422,74
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-32 300,00	-12 899,42
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-470 376,35	-145 470,10
Manifestations	-49,15	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-782,30	-85,00
Prestations et autres ventes		-207,50
Activités de récupération	-111 190,64	-68 361,91
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-2 699,58	-28 225,84
Autres produits affectés		
Produits financiers	-38 029,14	-46 309,85
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-317 625,54	-2 280,00
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-6 070,00</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		<b>-42 308,08</b>
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-42 308,08
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-1 130 962,06</b>	<b>-1 008 988,48</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-385 828,15</b>	<b>-437 588,07</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 516 790,21</b>	<b>-1 446 576,55</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)	2 157 292,67	2 611 303,42
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-385 828,15	-437 588,07
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	4 627,36	29 887,17
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)	1 776 091,88	2 203 602,52

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-12 574,99</b>	<b>-18 654,36</b>
Bénévolat	-12 574,99	-13 309,30
Prestations en nature		-2 519,77
Dons en nature		-2 825,29
<b>TOTAL</b>	<b>-12 574,99</b>	<b>-18 654,36</b>



#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000010	03/03/2009	MODIF.GPE EXT.CJIM.B	2 942,16				147,11	147,11
IM000011	15/07/2010	PORTE SERVICE COMPTA	2 858,44				142,92	142,92
IM000013	11/08/2010	SALLE DE ALBERTI (GY	14 602,77				730,14	730,14
IM000014	11/08/2010	CREAT.SALLE ESTHET.1	17 935,81				896,79	896,79
IM000015	02/09/2010	SALLE DE ALBERTI (SE	1 196,00				59,80	59,80
IM000016	30/11/2010	BURO ADMIN.FILTRES O	2 210,21				110,54	110,54
IM000017	14/01/2011	SALLE SOPHRO ISOLAT+	2 607,28				130,36	130,36
IM000018	31/05/2011	BURO PROF+DIRECT.INS	3 229,20				161,46	161,46
IM000019	07/08/2015	ANTIBES TRAVAUX ESPA	9 623,05				481,34	481,34
IM000020	26/10/2015	VITROPHANIE ANTIBES	2 043,60				102,24	102,24
IM000021	28/10/2015	ANTIBES TRAVAUX ESPA	26 000,04				1 300,73	1 300,73
IM000022	13/11/2015	ANTIBES MEUBLES ESPA	3 193,20				159,78	159,78
IM000024	16/02/2019	PORTE ACCES MEZZANIN	2 956,70				300,42	300,42
IM000025	29/10/2019	TOYOTA PRIUS +	34 495,26				8 522,48	8 522,48
IM000032	07/05/2018	PC PORTABLE HP PAVIL	779,97				91,07	91,07
IM000041	06/10/2017	Armoire Forte Ignifu	2 289,00				228,90	228,90
IM000042	25/06/2020	Table socio poseidon	1 548,00				154,80	154,80
IM000048	23/09/2021	ACOTHERM				3 115,69	84,82	84,82
IM000049	23/09/2021	ACOTHERM				6 232,31	169,66	169,66
			130 510,69			9 348,00		13 975,36

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>	<b>16</b>			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>	<b>6</b>	<b>353</b>	<b>0,19</b>	
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b>	<b>10</b>	<b>431</b>	<b>0,24</b>	
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>783</b>	<b>0,43</b>	<b>12 575</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	12	14 388	8
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	758	0,50
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>15 146</b>	<b>8,50</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 723
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>2 723</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6780 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

